

PUBLICATION LE 04 août 2026

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

Mme Françoise LAURENT PERRIGOT - Présidente du Conseil
départemental du Gard
rue Guillemette
30044 NIMES - 9
Tél : 04 66 76 76 76
SIRET 22300001900073

**W** Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Groupement de commandes : Non

Objet	Gestion et fourniture des abonnements presse, et périodiques pour le Conseil départemental du Gard
Référence	26SAPPUI01
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu d'exécution principal	FRJ12 - Gard
Durée	12 mois
Description	Accord-cadre avec montant annuel maximum exécuté par l'émission de bons de commande. Sont concernés les abonnements papier, numériques ou hybrides relevant principalement des thématiques généralistes ainsi que des domaines culturels, artistiques et historiques. Il peut également inclure certains titres spécialisés, strictement limités à ceux expressément identifiés par le pouvoir adjudicateur comme nécessaires à l'exercice des missions des services. Le titulaire assure, pour l'ensemble des abonnements compris dans le périmètre défini ci-dessus, la gestion complète de leur cycle de vie, incluant notamment : - la passation et le suivi des commandes ; - la mise en service des abonnements et la garantie d'accès aux contenus en ligne ; - la réception, le contrôle et le suivi des livraisons ; - le traitement des réclamations et incidents ; - la gestion administrative et financière ; - les opérations de renouvellement, de modification ou de résiliation.
Code CPV principal	79980000 - Services d'abonnement
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Abonnements hors Art & Histoire Description : Abonnements hors Art & Histoire Lieu d'exécution : Département du Gard 30000 Nîmes		79980000
N° 02	Abonnements spécialisés Art & Histoire Description : Abonnements spécialisés Art & Histoire Lieu d'exécution : Département du Gard 30000 Nîmes		79980000

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements **Correspondre avec l'Acheteur administratifs**

<https://marches-publics.info>

Tél : 04 66 76 76 76

Documents

- **Dossier de Consultation des Entreprises**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **15/09/26 à 16h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Présence de Clauses Environnementales (cf RC, CCP).

Le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations.

Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations.

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du contrat. La date prévisionnelle de début des prestations est le 1er décembre 2026.

Il pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Envoi le 04/08/26 à la publication